

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil dix-huit, le 8 mars à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

**Étaient présents :** Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Denis BANDELIER, Martine BENJAMAA, Josette BESSE, Jean-Claude BOUROUH, Jacques BOUQUENEUR, Laurent BROCHET, Roland DAMOTTE, Jacques DEAS, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Daniel FRERY, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Marie-Lise LHOMET, Bernard LIAIS, Jean LOCATELLI, Didier MATHIEU, Emmanuelle MARLIN, Pierre OSER, Jean RACINE, Frédéric ROUSSE, Roger SCHERRER, Jean Claude TOURNIER, Dominique TRELA, Bernard VIATTE  
**membres titulaires et membres suppléants** Bernard CERF, Myriam PISANO.

**Étaient excusés :** Mesdames et Messieurs, Anissa BRIKH, Claude BRUCKERT, Christine DEL PIE, Gérard FESSELET, Joseph FLEURY, Sophie GUYON, Thierry MARCJAN, Robert NATALE, Cédric PERRIN, Claude SCHWANDER, Bernard TENAILLON, Pierre VALLAT.

**Avaient donné pouvoir :** Mesdames et Messieurs Anissa BRIKH à Christian RAYOT, Christine DEL PIE à Josette BESSE, Sophie GUYON à Jean LOCATELLI, Robert NATALE à André HELLE, Thierry MARCJAN à Myriam PISANO, Cédric PERRIN à Didier MATHIEU, Bernard TENAILLON à Bernard CERF, Pierre VALLAT à Pierre OSER.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 28 février	Le 28 février	En exercice	41
		Présents	31
		Votants	37

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents Jean LOCATELLI est désigné.

### **2018-02-04 Vote du DOB-Service Assainissement Collectif sur la base d'un rapport** *Rapporteur : Christian RAYOT*

**Notre collectivité a fait le choix significatif de maîtriser progressivement mais de manière intégrale sa compétence assainissement. Depuis mi-2016, l'ensemble de sa compétence est géré en régie (fin des contrats d'affermage avec Véolia).**

## Les éléments marquants de 2017

L'année 2017 a été marquée par la réalisation :

- d'une station d'épuration et d'un réseau de transfert pour les communes de Réchésy, Courtelevant et Florimont,
- de travaux sur les réseaux : mise en séparatif de réseaux sur Fêche l'Eglise, renforcement hydraulique de la Grande Rue à Delle avec déplacement du déversoir d'orage, extension de la mise en séparatif sur diverses rues à Joncherey et Grandvillars,
- de travaux sur les stations d'épuration : réhabilitation de l'armoire électrique et automatisme de la filière eau de la station d'épuration de Grandvillars,
- d'études de maîtrise d'œuvre : création d'une station et de réseaux sur les communes de Froidefontaine, Brebotte et Grosne, réhabilitation de la station d'épuration sur Beaucourt, mise en séparatif du quartier du collège à Delle, de la rue d'Alsace à Joncherey et d'une première tranche de travaux sur Courtelevant,
- Etude hydraulique du couple réseau/station de Faverois.

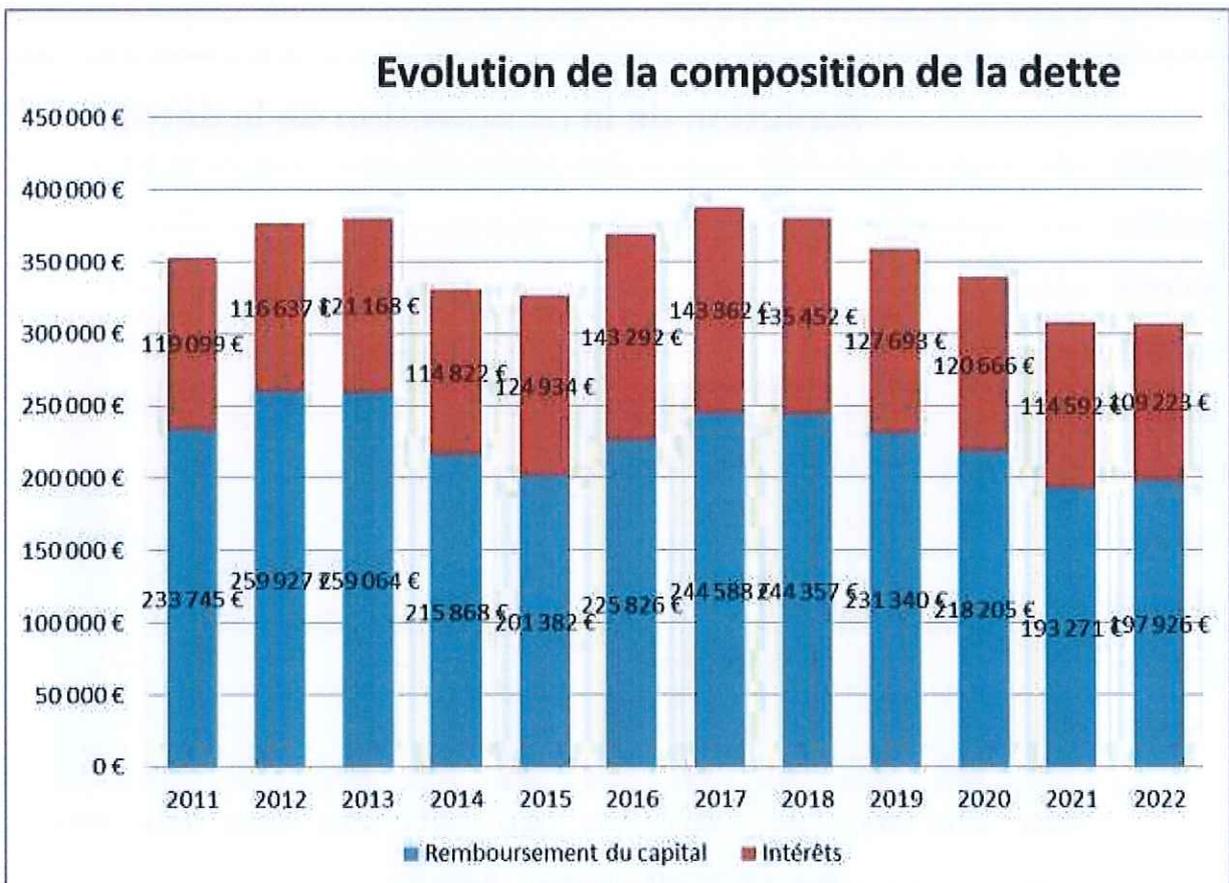
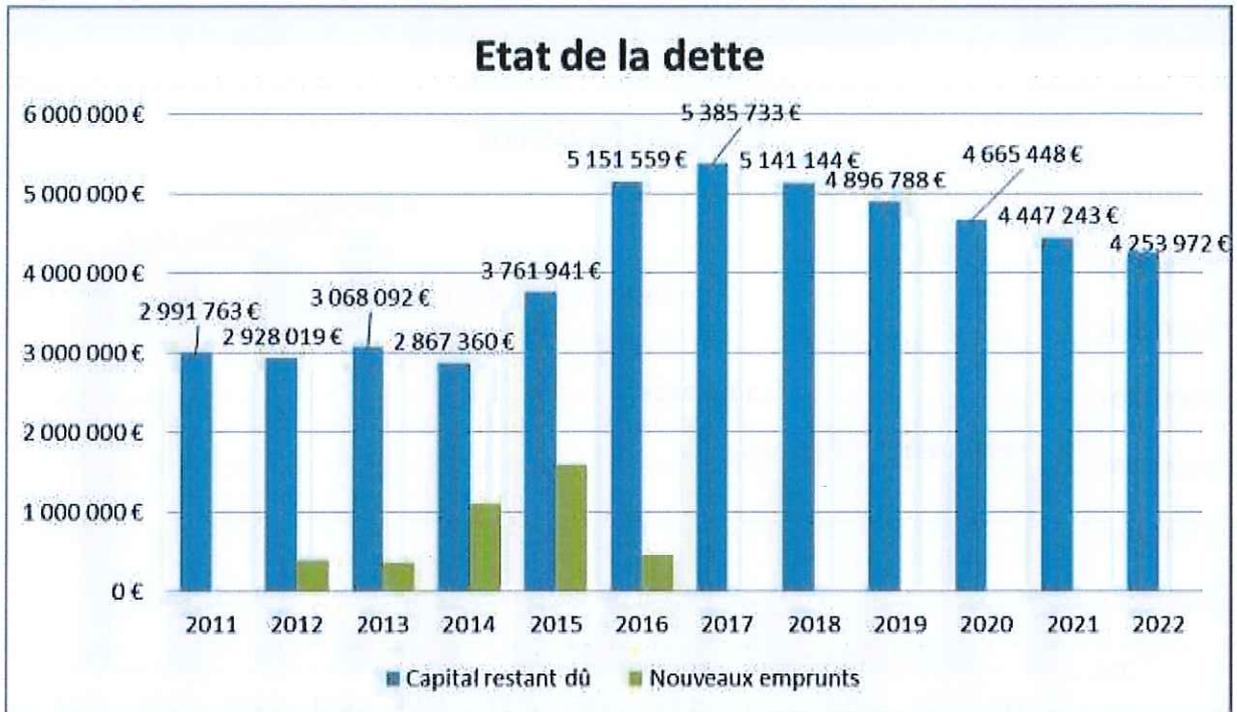
## Etat de la dette

Le capital restant à rembourser en 2018 est de 5 141 000 euros, contre 5 385 000 euros en 2017. Le capital restant dû est composé de 4 254 000 euros en taux fixe et 887 000 euros en taux variable.

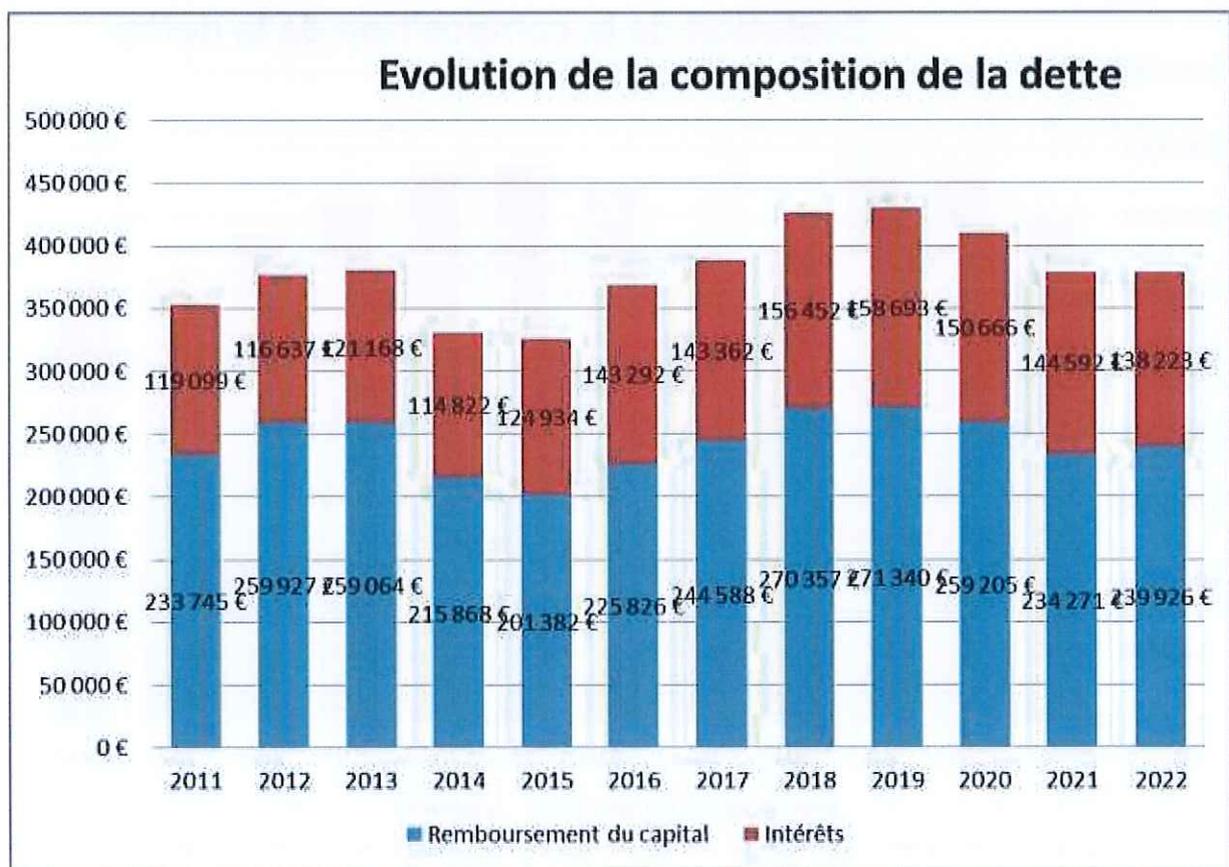
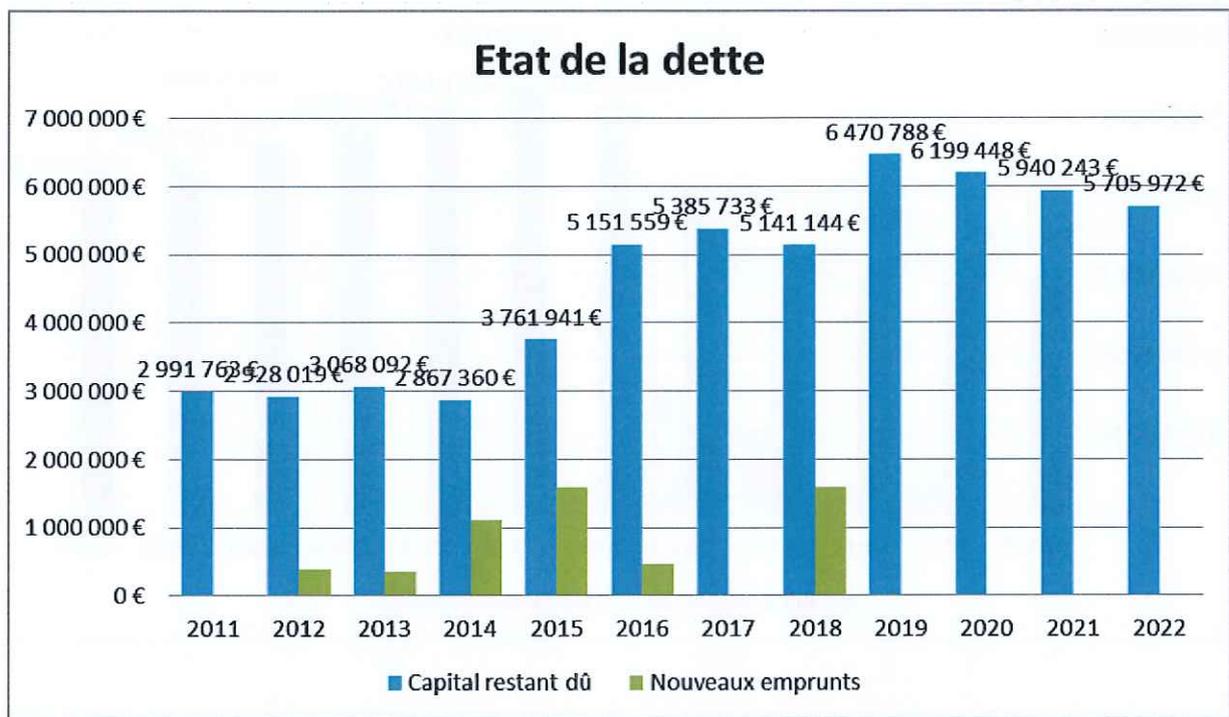
Le montant des annuités d'emprunts est de 380 000 euros sur 2017. Il diminuerait jusqu'en 2021 (308 000 euros), si aucun nouvel emprunt n'était contracté.

Il est envisagé en 2018 de faire appel à l'emprunt pour engager les travaux programmés, environ 1 600 000 euros. Le recours à l'emprunt représente des annuités supplémentaires d'environ 70 000 euros.

## Etat de la dette actuelle



**Etat de la dette intégrant l'emprunt de 2018 (1 600 000 euros)**

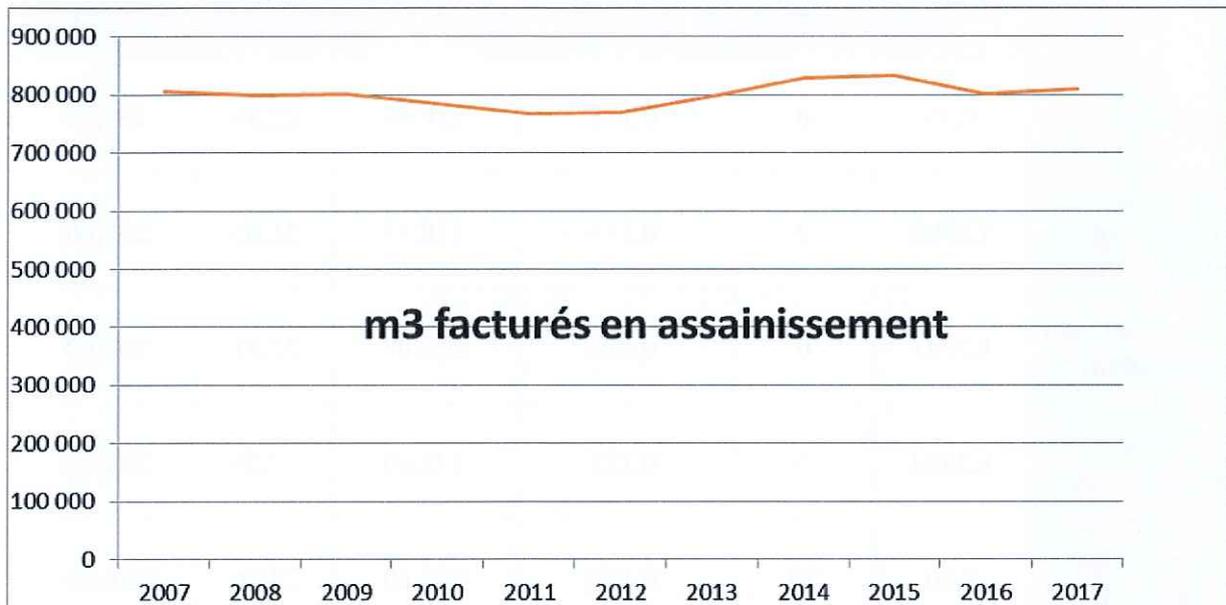


## Évolution des recettes : redevance

Sur les communes en assainissement collectif, le nombre de m<sup>3</sup> facturé en assainissement est en diminution sur les 5 dernières années, d'environ 1,8 % par an.

Cette baisse a cependant été atténuée en raison de l'intégration de nouvelles communes et de l'augmentation de la collecte des eaux usées dans certaines communes (Bretagne, Croix, Florimont et Courtelevant notamment).

Il est d'environ 810 000 m<sup>3</sup> en 2017.



☞ En appliquant une diminution identique, nous pouvons donc envisager les volumes d'eau vendus pour 2018 aux abonnés de l'ordre de 795 000 m<sup>3</sup>.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, le Conseil Communautaire a défini un prix unique de la redevance assainissement à 1,75 euros/m<sup>3</sup>.

La redevance représenterait alors une recette de 1 391 000 euros en 2018.

S'ajoute 0,155 euros/m<sup>3</sup> pour la redevance modernisation des réseaux de collecte prélevée pour le compte de l'Agence de l'Eau (identique en 2017).

La TVA appliquée est à 10%.

**Tableau comparatif du coût de l'assainissement**  
Coût annuel par abonné basé sur une consommation de 120 m<sup>3</sup> par an (ratio national)

Collectivités	Prix du mètre-cube en € HT	Prime fixe en € HT par compteur	Redevance modernisation réseau de collecte en € HT	Coût annuel sur la base de 120 m <sup>3</sup> en € HT	Montant TVA (à 10 %)	Coût annuel sur la base de 120 m <sup>3</sup> en € TTC
CCST	1,75	0	0,155	228,60	22,86	<b>251,46</b>
Moyenne nationale (10 000 – 50000 hab) ( <b>taux 2014</b> )	1,5996	0	0,155	210,55	21,05	<b>231,60</b>
Moyenne nationale ( <b>taux 2014</b> )	1,7541	0	0,155	229,09	22,91	<b>252,00</b>
PMA (Montbéliard)	1,2833	0	0,155	172,60	17,25	<b>189,86</b>
Grand Belfort (Belfort)	1,70	20	0,155	242,60	24,26	<b>266,86</b>
CCVS (ex-Pays sous vosgien)	3,95	0	0,155	492,60	49,26	<b>541,86</b>
CCSV (ex- Haute Savoureuse)	1,63	0	0,155	214,20	21,42	<b>235,62</b>

### Les investissements 2017

Les investissements 2017 ont été marqués par les études d'un montant de 25 000 euros, dont :

- Finalisation des études de maîtrise d'œuvre pour l'assainissement des communes de Réchésy, Courtelevant et Florimont (11 000 € HT),
- étude du fonctionnement hydraulique du réseau et de la station d'épuration de Faverois (14 000 € HT).

et les travaux pour un montant de 1 459 000 euros (dont 418 000 euros d'aide principalement de l'Agence de l'eau + 94 000 euros de DETR) :

- mise en service de la station d'épuration de Florimont et de son réseau de transfert (593 000 euros HT),
- mise en séparatif de réseaux sur Fêche l'Eglise (410 000 euros HT),
- renforcement hydraulique de la Grande Rue à Delle avec déplacement du déversoir d'orage (235 000 euros HT),

- extension de la mise en séparatif sur diverses rues à Joncherey (65 000 euros HT),
- de travaux sur les stations d'épuration : réhabilitation de l'armoire électrique et automatisme de la filière eau de la station d'épuration de Grandvillars (33 000 euros HT),
- maîtrise d'œuvre pour la création d'une station et de réseaux sur les communes de Froidefontaine, Brebotte et Grosne (1 000 euros HT),
- maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de la station d'épuration sur Beaucourt (2 000 euros HT),
- maîtrise d'œuvre pour les mises en séparatif du quartier du collège à Delle, de la rue d'Alsace à Joncherey et d'une première tranche de travaux sur Courtelevant (19 000 euros HT).

### Rappel des investissements sur les 5 dernières années (2013-2017)

	2013	2014	2015	2016	2017
Investissement annuel en euros HT	512 000	1 438 000	1 396 000	2 710 000	1 484 000

### Une image du compte administratif 2017

Les premières projections laissent apparaître pour l'année 2017 :

- A la **section de fonctionnement**, un résultat d'exercice excédentaire à hauteur de 171 000 euros et un résultat cumulé en fonctionnement excédentaire de 742 000 euros.
- A la **section d'investissement**, un déficit de 764 000 euros pour 2017 et un excédent de 113 000 euros en incluant l'excédent reporté 2016.
- Des **restes à réaliser** déficitaires à hauteur de - 201 000 €.

☞ **soit un excédent global fin 2017 s'établissant à hauteur de 654 000 € en y intégrant les restes à réaliser.**

Aucun emprunt n'a été contracté pour faire face aux dépenses d'investissement.

	Résultats 2017	Résultats 2016 reportés	Tous exercices confondus		Reste à réaliser à inscrire en investissement au budget 2018
Fonctionnement	171 016,44 €	570 965,73 €	741 982,17 €	Dépenses	831 477,75 €
Investissement	-764 288,18 €	877 069,27 €	112 781,09 €	Recettes	630 763,00 €
Total cumulé			654 048,51 €		

**Les grandes lignes du Budget primitif 2018****En fonctionnement****Les dépenses 2018 – 2 779 000 euros****Charges à caractère général et frais de personnel représentent 1 003 000 € dont :**

-frais du personnel affecté par la CCST	340 000 €
-marché de travaux, entretien, réparation	333 000 €
-analyses et études	30 000 €
-contrat de gestion des boues	100 000 €
-énergie	100 000 €
-charges de gestion	100 000 €

**Impôts et taxes dont**

-redevance pollution (Agence de l'Eau)	140 000 €
--	-----------

<b>Charges financières</b> (intérêts d'emprunts)	156 000 €
--	-----------

<b>Dotation aux amortissements</b>	726 000 €
------------------------------------	-----------

<b>Dépenses imprévues</b>	15 000 €
---------------------------	----------

<b>Admissions non valeurs</b>	15 000 €
-------------------------------	----------

<b>Charges exceptionnelles</b>	194 000 €
--------------------------------	-----------

(participation raccordement Fêche l'Eglise sur PMA)

<b>Provisions pour risques</b>	30 000 €
--------------------------------	----------

<b>Virement section investissement</b>	500 000 €
--	-----------

**Les recettes 2018 – 2 314 000 euros**

<b>Vente d'eau et travaux aux abonnés</b>	1 584 000 €
---	-------------

<b>Travaux facturés aux abonnés</b>	50 000 €
-------------------------------------	----------

<b>Redevance modernisation des réseaux de collecte</b>	140 000 €
--	-----------

<b>Participation assainissement collectif</b>	75 000 €
---	----------

<b>Participation des particuliers pour les branchements</b>	80 000 €
---	----------

Courtelevant

<b>Prime épuration (Agence de l'Eau)</b>	75 000 €
--	----------

<b>Participation communes extérieures</b>	55 000 €
---	----------

<b>Amortissement subventions</b>	250 000 €
----------------------------------	-----------

☞ Le déficit de l'année 2018 de 465 000 € est compensé par l'excédent 2017 de 742 000 €, d'où un excédent de 277 000 €.

## En Investissement

### Les dépenses 2018 – 4 324 000 euros

Les hypothèses et projections faites ci-dessus nécessitent l'inscription obligatoire de :

- 270 000 € pour le remboursement d'emprunts en capital,
- 250 000 € d'écritures d'ordre,
- 50 000 € pour les opérations patrimoniales,
- 832 000 € pour couvrir les restes à réaliser,
- 100 000 € pour les immobilisations en cours.

Les restes à réaliser concernent principalement :

- 404 000 euros pour la mise en séparatif du quartier du collège à Delle,
- 120 000 euros pour la maîtrise d'œuvre du projet d'assainissement sur Froidefontaine, Brebotte et Grosne.

Les travaux à engager sur 2018 représentent 2 006 000 euros dont :

- 270 000 euros pour la mise en séparatif de la rue d'Alsace à Joncherey,
- 570 000 euros pour la mise en séparatif d'une première tranche de travaux sur Courtelevant,
- 1 800 000 euros pour le lancement de la réhabilitation de la station d'épuration de Beaucourt et la création d'un bassin d'orage en amont,
- 50 000 euros de réduction des eaux claires parasites par la mise en place notamment de clapets anti-retours,
- 30 000 euros de réparation de la vis de relevage de la station d'épuration de Grandvillars,
- 50 000 euros pour la réhabilitation du poste de refoulement rue du Four à Chaux à Beaucourt.

### Les recettes 2018 – 4 219 000 euros

De même que pour les dépenses d'investissement, certaines recettes sont envisagées :

- 726 000 € de provision aux amortissements,
- 50 000 € pour les opérations patrimoniales,
- 500 000 € de virement depuis la section de fonctionnement,
- 631 000 € pour les restes à réaliser,
- 100 000 € pour les immobilisations en cours.

Des aides de l'Agence de l'eau sont attendues notamment pour les travaux :

- 127 000 euros pour la mise en séparatif du quartier du collège à Delle,
- 85 000 euros pour la mise en séparatif de la rue d'Alsace à Joncherey,
- 300 000 euros pour la réhabilitation de la station d'épuration de Beaucourt avec augmentation du bassin d'orage

La perception de DETR est estimée à 100 000 euros (mise en séparatif de la rue d'Alsace à Joncherey ou d'une première tranche de travaux à Courtelevant).

Un emprunt de 1 600 000 euros est proposé pour prendre en charge les travaux.

Le déficit de l'année 2018 de 106 000 € est compensé par l'excédent de 2017 de 113 000 €, ce qui donne un excédent de 7 000 €.

	Budget 2018	Résultat 2017	Tous exercices confondus
Fonctionnement	-465 000,00	742 000	277 000
Investissement	-106 000,00	113 000	7 000
Total	-571 000,00	855 000	284 000

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres décide :

- De prendre acte du Débat d'Orientation Budgétaire,
- D'adopter le Débat d'Orientation Budgétaire

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Et publication ou notification le 16 MARS 2018

Le Président,

Le Président,  
Christian RAYOT

Le Président,

Le Président,  
Christian RAYOT